

PANIQUE A LA DIRCOFI : ON COULE ET ON RECOULE !



Comment pallier la manque d'effectifs à la Dircofi SUD-EST?:

- désertification à la Division I: pourquoi ne pas demander à un contrôleur Brigade d'être référent CHORUS FDD soit le SAV des frais de déplacement?
- relation avec la DISI: pourquoi ne pas créer des RBL et désignés des volontaires d'office?
- dépeuplement de la Cellule ALPAGE: pourquoi ne pas demander à un contrôleur brigade d'effectuer quelques tâches ponctuelles lorsque le chef de service en à besoin?

En conclusion, les cadres B affectés au mouvement national « B brigade » deviennent au fil des mois des agents à la disposition du directeur.

Nous concevons l'état d'urgence dans lequel se trouvent les services de direction : il est nécessaire de réaliser toutes les missions, d'alléger le stress des agents affectés en direction mais nous dénonçons le fait que cela se fasse au détriment des conditions de vie au travail des B brigade.

Cela est aggravé par la suppression d'un emploi B en direction pour 2015,

La DIRCOFI Sud-Est se trouve face au mur et ne peut plus accomplir correctement les missions qui lui incombent.

Face à cette gestion catastrophique des agents, les représentants de Solidaires finances publiques ont, lors du CTL du 17 février 2015, dénoncé de nouveau le plan de prévention proposé par la direction notamment en matière de risques psycho-sociaux (RPS).

Nous sommes consternés par la pauvreté des réponses apportées aux risques consignés dans le DUERP par les agents. Hélas cela perdure depuis la mise en place du plan de prévention présenté par nos directeurs successifs.

Est-ce un manque d'intérêt de notre direction ou bien une incapacité tant financière que conjoncturelle d'apporter des solutions adéquates aux problèmes soulevés?

De plus, le choix de la directrice de ne pas communiquer sur l'organisation des services de direction et d'affirmer que ses décisions ne sont pas discutables, bloque le dialogue social avec les organisations syndicales et crée également une distance supplémentaire envers les agents.

Ces derniers ressentent cette attitude comme du mépris !

Les représentants de SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES ont rappelé que même dans un système fortement hiérarchisé, le vivre et travailler ensemble demande que les décisions de la direction soient comprises même si l'adhésion n'est pas toujours à la clé.

CORSE : J'Y VAIS OU J'Y VAIS PAS ?



Nous avons été interpellés par des collègues concernant les interventions corses. Certains chefs de service, zélés, ont exigé que des personnes non volontaires participent à ces vérifications.

Mme DE GENTILE a précisé que pour le moment, cela resterait du volontariat mais qu'il ne faut pas que ce soit toujours les mêmes vérificateurs.

Ces propos sont contradictoires et la position de la direction n'est pas claire; qu'en sera-t-il lorsque, dans une brigade, il n'y aura plus de volontaires. Les représentants de Solidaires Finances Publiques seront vigilants et veilleront à ce que le volontariat soit respecté.

BIENTOT SUR VOS ECRANS : E-FORMATION



Lors du CTL du 12 mars 2015, Solidaires finances publiques a réaffirmé son hostilité quant au déploiement de l'e-formation.

Nous avons insisté sur l'importance des stages présentiels, de la formation professionnelle continue ainsi que sur la mise en place de journée d'étude.

Les agents ont besoin de se rencontrer, de mutualiser et de poser des questions. Ce n'est pas un écran d'ordinateur qui va pouvoir répondre aux besoins des agents. Par contre cela va favoriser l'isolement professionnel.

De plus, lorsque l'on prend l'exemple de l'e-formation concernant la comptabilité générale (initiation et perfectionnement), il apparaît qu'il faut entre 6 à 11 heures pour dérouler le module complet. Il est à craindre que les agents se découragent, seul, devant leur écran d'autant plus que cette charge de travail n'est pas prise en compte dans AGORA en tant que formation professionnelle.

Il est surprenant, que dans une direction comme la DIRCOFI, sensée être spécialisée dans le contrôle fiscal, que de tel thème soit inscrit dans le cadre d'une e-formation.

Nous déplorons que la DGFIP fassent des économies au détriment de la spécialisation, de la technicité indispensables aux agents appartenant à la sphère du contrôle fiscal.

Un nouveau CTL aura lieu le 2 avril prochain, avec pour ordre du jour (sous réserve) : budget local, bilan de la notation 2014, rapport d'activité

BERCY ET LE NON RESPECT DES DELAIS DE REPONSE: ACCEPTATION TACITE (SVA: *silence vaut acceptation*)?



Nous sommes surpris de la largesse que s'octroie la Centrale pour répondre à la demande faite par Solidaires finances publiques il y a maintenant plus de 3 ans suite au décès de notre collègue Jean-Luc DEQUAIRE.

Nous vous rappelons que Solidaires finances publiques exige que soit mis en place une formation sur les droits et la protection des agents. Cela a malheureusement été plus rapide pour nous rappeler nos devoirs.

Cela devient de plus en plus urgent au regard des mises en cause ou des mises en examen d'agents de la DGFIP.

On retrouve ce cadencement très perfectible en matière de réponses aux demandes de ZUS déposées par les agents .

Au 1^{er} mars 2015, à la DIRCOFI Sud-Est :

- pour les cadres C : 6 demandes déposées, 4 traitées
- pour les cadres B : 8 demandes déposées, 5 traitées
- pour les cadres A : 63 demandes déposées, 33 traitées
- pour les cadres A+ : 15 demandes déposées, 0 traitée

Manifestement le nombre de dossiers rendus pour les cadres A+ est très inférieur à la médiane locale.

La protection des agents, une priorité impérative

Depuis le 27 janvier dernier, 5 inspecteurs sont mis en examen pour violation du secret professionnel dans l'exercice de leur fonction (en l'occurrence mention dans une proposition de rectification de la lettre d'un avocat du contribuable).

Ces agents bénéficient de la protection juridique (assistance d'un avocat payé par l'administration) et Solidaires Finances Publiques tant au plan national que local (sections R13 et R31) en a correctement pris la mesure en soutenant la défense de ces collègues auprès de l'administration y compris au plus haut niveau, puisque l'affaire est complexe et le Bureau national est saisi du dossier.

C'est avec émotion que nous avons appris cette nouvelle et nous souhaitons tous que cette triste histoire se termine rapidement.

Tous les vérificateurs sont concernés. La virulence de certains contribuables et leurs conseils notamment sur l'arc méditerranéen (mais pas que), n'est plus à démontrer.

Il est temps que notre administration prenne les mesures nécessaires, à hauteur du risque individuel auquel sont exposés ses agents, qui ne font qu'exercer leur métier pour l'intérêt général de la nation.

Nous vous rappelons qu'il est impératif de remplir la fiche de signalement disponible sur le site de la DIRCOFI au moindre incident.

C'est le seul moyen pour que les élus du personnel soient informés ainsi que les représentants en CHS.

L'ENTRETIEN D'EVALUATION DE BERCY PAR SOLIDAIRES DIRCOFI SUD-EST



-Objectifs de l'année écoulée: non atteints

-Objectifs assignés pour l'année à venir :

- arrêter les suppressions d'emplois et les coupes budgétaires
- améliorer le dialogue social tant envers les agents que leurs représentants syndicaux
- être aussi rigoureux que les agents en matière de cadencement
- enfin reconnaître financièrement la valeur professionnelle des agents et revaloriser leurs frais de déplacement.

Nous proposons donc une pénalisation de 2 mois en espérant que la commission d'harmonisation nous l'accorde.

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES se battra, pour que vos revendications aboutissent!